

sant le papier que son mari venait de lui rendre :  
— Il est trop tard maintenant. Puisque vous l'avez voulu, lisez, je l'exige.

— Vous êtes impitoyable !

— Mais lisez donc, madame ! ne voyez-vous pas que M. le baron et moi nous sommes pressés de vous entendre ?

Henriette recueillit tout son courage, jeta enfin les yeux sur le papier, qui tremblait entre ses mains, tréssaillit à la vue de l'écriture, qu'elle crut reconnaître, et lut ce qui suit avec une lenteur pleine de trouble et d'hésitation :

« Mon cher Arthur,  
« Vous faites un appel à nos souvenirs de col-  
« lège. Certes, j'y suis très sensible mais vous  
« ne supposez pas que leur influence puisse al-  
« ler jusqu'à me faire compromettre les 180,000  
« francs qui me sont dus par la maison Renaud.  
« Je ne me soucie pas de payer les folies, ou, si  
« vous les préférez, les imprudences de votre  
« oncle..., et de votre cousine, ajouterai-je si  
« j'étais moins galant. La plupart des créan-  
« ciers, je le sais, ont été remboursés par vos  
« soins, les autres ont accepté des arrangements  
« qui ne sauraient me convenir. Je n'aime  
« pas les affaires qui traînent en longueur. Si je  
« ne suis pas désintéressé, dans un bref délai,  
« je me verrai contraint de provoquer la mise  
« en faillite de la succession. J'ai tardé jus-  
« qu'à ce jour à prendre cette mesure de sûreté  
« uniquement par considération pour cette an-  
« cienne amitié de collège que vous m'accusez  
« à tort d'avoir oublié. »

Nous n'essaierons pas de peindre les émotions qui agiterent Henriette durant cette lecture, qu'elle interrompit plus d'une fois par ses soupirs. Le baron de Moroïs, de son côté, lui prêtait une attention soucieuse. Arthur seul paraissant impassible.

— Voilà un créancier bien impitoyable, dit-il tout à coup avec un air d'indifférence complète ; n'est-ce pas aussi votre avis, *mon cher baron* ?

— Peut-être a-t-il été poussé à cette extrémité par les circonstances, répondit M. de Moroïs avec embarras.

— Mais, madame, reprit Arthur, vous n'avez pas lu la signature. Monsieur et moi nous serions curieux de la connaître. N'est-il pas vrai, baron ?

Le pauvre baron était au supplice ; il ne répondit pas et inclina la tête en signe de désespoir.

— Agréez, mon cher Arthur, l'assurance de mon cordial dévouement. Signé : « baron de Moroïs ! » dit Henriette en appuyant sur chaque syllabe avec une expression pleine de mépris.

— En effet, s'écria Arthur, je me rappelle maintenant... Je ne sais comment j'avais pu l'oublier.

— Je m'en souviendrai moi, murmura Henriette.

M. de Moroïs, abreuvé d'humiliations, voulut encore s'esquiver : Arthur l'arrêta de nouveau par un geste menaçant : — Vous êtes bien presse, baron, lui dit-il ; je vous avais cru, à mon entrée, plus désireux de connaître ces papiers. C'est une belle collection d'autographes. Le début promet.

Puis, s'adressant à sa femme : — Madame, si ce n'est pas abuser de votre complaisance, veuillez continuer : vous nous intéressez vivement.

Henriette, fascinée par ce ton de froide raillerie, et avide peut-être d'apprendre quelque autre secret prit une seconde lettre, qui était ainsi conçue :

« Mon cher Arthur,

« Pour seconder votre désir tant de fois et si  
« vivement exprimé de terminer honorablement  
« les affaires de M. Renaud, je consens à échan-  
« ger ma créance contre votre maison de la rue  
« du Bac que mon architecte estime 185,000 fr.  
« seulement, c'est-à-dire 5,000 fr. de moins que  
« ce qui m'est dû. Je me résigne à ce sacrifice  
« par considération pour vous, mon cher ami,  
« et pour en finir. Vous m'imposez la condition  
« de vous garder le secret le plus absolu sur  
« cette négociation, qui, dites-vous, doit être  
« ignorée surtout de mademoiselle Renaud. Je  
« me creuse la tête à chercher le mot de cette  
« énigme sans pouvoir le trouver. Je crains  
« bien que votre générosité chevaleresque ne  
« vous entraîne trop loin et que vous ne soyez  
« dupe en cette affaire. Permettez-moi, mon  
« cher Arthur, au nom de cette amitié de col-  
« lège que vous invoquiez récemment dans une  
« de vos lettres, de vous engager à n'agir  
« qu'avec la plus grande circonspection. Prenez  
« toutes vos sûretés : il est beau de votre part  
« de protéger avec tant de sollicitude les in-  
« térêts d'une parente, d'une orpheline ; mais  
« il ne faut pas que ce soit aux dépens de votre  
« propre fortune. Toutefois, vous exigez que